

Charte des parents

Être parent dans le Groupement Féminin Sud Loire signifie avoir librement fait le choix de partager ses valeurs, en permettant à sa fille d'évoluer à son rythme, au sein du groupement.



NOM : Prénom :

Fonction : Parent Saison : 2022/2023

Je m'engage à respecter la charte du GFSL

Le / /, à

Signature :

Connaître les limites de sa fille et respecter ses choix.

Reconnaître que l'entraîneur est le seul habilité à diriger l'équipe.

Respecter les choix et les décisions de l'éducateur ou du dirigeant de l'équipe.

Apprendre à l'enfant à être humble dans la victoire et digne dans la défaite.

Respecter les décisions des officiels, même en cas de doutes.

Se rappeler que sur le terrain comme à la maison, les parents restent un modèle pour leur enfant.

S'assurer de la présence d'un référent avant de laisser sa fille à l'entraînement ou à une rencontre.

Respecter les horaires des entraînements et des matchs et prévenir le dirigeant en cas d'absence ou de retard.

Obligation d'informer les responsables au sujet d'un éventuel problème de santé concernant sa fille.

Respecter les plannings de bar, covoiturage et de lavage des maillots et en cas d'impossibilité, prévenir le dirigeant à l'avance après avoir trouvé une solution de remplacement avec d'autres parents.

Accompagner l'équipe le plus souvent possible ou s'assurer qu'il y a assez de véhicules pour le transport des joueuses avant le départ.

En cas d'absence pour un match, prévenir le dirigeant dès que possible.

Ne pas intervenir dans la prise de décision des responsables ou dirigeants du club.

Toute communication se fait entre le dirigeant et les parents de la joueuse mineure et non par l'intermédiaire de celle-ci.

Les vestiaires sont strictement réservés aux joueuses.

Toute la communication se fait en fonction de la catégorie et se décide en début de saison lors de la réunion de rentrée.

Répondre aux convocations le plus tôt possible.

SUPPORTER AVEC FAIR-PLAY